



# CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

## SKI ALPIN



# VILLARD DE LANS

## 9-10 MARS 2022

## PROGRAMME

### MERCREDI 9 MARS - GEANT

**8h** : Accueil des compétiteurs (Espace Villard de Lans Correncon) : vérification des licences + contrôle du pass vaccinal + remise des dossards

**9h** : Ouverture des remontées mécaniques (Piste : Chamois)

**9h15-45** : Reconnaissance du parcours

**10h** : 1<sup>er</sup> Départ du Géant (Filles puis Garçons)  
2<sup>ème</sup> manche à suivre

Podium et remise des récompenses  
Comité de course du slalom

**14h** : Repas d'après course sur le front de neige (Tartiflette)

### JEUDI 10 MARS - SLALOM

**8h** : Accueil des compétiteurs (Espace Villard de Lans Correncon) : vérification des licences + contrôle du pass vaccinal + remise des dossards

**9h** : Ouverture des remontées mécaniques (Piste : Montillet)

**9h15-45** : Reconnaissance du parcours

**10h** : 1<sup>er</sup> Départ du Slalom  
2<sup>ème</sup> manche à suivre

Podium et remise des récompenses après le slalom

## INSCRIPTION EN LIGNE

Engagement en ligne impératif avant le **vendredi 4/03 à 18h00**.

[http://www.sport-u-licences.com/fnsu\\_compets02.php](http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php)

QR Code pour s'inscrire →



## TARIFS

**Forfait 2 jours** : 20€ → Ce tarif comprend le forfait et l'inscription à la course.

**Forfait 1 jour** : 10€ → Ce tarif comprend le forfait et l'inscription à la course.

**Repas d'après course (Tartiflette)** : 5€

→ Paiement et réservation sur Helloasso avant le **28/02/2022 à 23h59** :

<https://www.helloasso.com/associations/laurasu/evenements/championnat-de-france-universitaire-de-ski-alpin-1>



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



@sportugrenoble



@ffsu\_grenoble

## REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront distribués le matin au départ des courses (Espace Villard de Lans Correncon)

## REGLEMENT

1. Licence FFSU obligatoire
2. Pass Vaccinal obligatoire
3. Port obligatoire du casque et d'une protection dorsale conforme aux spécifications de la FFS pour toutes les disciplines.
4. Règlement FFS
5. Les licenciés FFSU n'ayant pas de licence fédérale (FFS), partiront après les coureurs FFS. Ils doivent être en conformité avec le règlement FFS (casque et protection dorsale -> vérification avant d'accéder au portillon de départ).

## HEBERGEMENT

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire, organisatrice du championnat de France de ski alpin, vous invite à vous rapprocher de l'Office de Tourisme de Villard-de-Lans ou à réserver directement auprès des sites de réservations, des hôtels, des résidences de vacances ou des particuliers.

## DROIT A L'IMAGE

La candidate participante, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

La candidate participante consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

La candidate participante accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie des documents, dans la mesure où la Ligue AURA site de Grenoble et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. La candidate participante renonce à toute revendication liée à l'exploitation des dits documents, en particulier de nature financière.

## CONTACT

**Jean-Loup Miguet** - Directeur LAURASU Grenoble et Chargé de mission ski FFSU

✉ [jlmiguet@sport-u.com](mailto:jlmiguet@sport-u.com)

☎ 06 80 51 51 56

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



@sportugrenoble



@ffsu\_grenoble